



## Les notaires du Finistère présents aujourd'hui

**SELARL BROUDEUR -  
GAUTREAU - HAOND**  
Tél. 02 98 78 42 14  
Rue Pasteur  
29410 PLEYBER-CHRIST

**SCP RAMONET  
ET GODEC-LE PORT**  
Tél. 02 98 88 00 99  
21-23, place Cornic  
29600 MORLAIX

**M<sup>e</sup> GAÏT  
MARTIN-VEILHAN**  
Tél. 02 98 69 70 36  
6, rue Yan D'argent  
29680 ROSCOFF

**M<sup>es</sup> ROLLAND-PIÈGUE  
ET OGOR**  
Tél. 02 98 57 92 14  
82, rue Général-de-Gaulle  
29510 BRIEC-DE-L'ODET

## Notaires

### VENTE RÉGION BREST Maisons



2118 - **PLOUGUERNEAU** En campagne, néobretonne élevée sur sous-sol, de 97 m<sup>2</sup> habitables, comprenant, Au RDC, une entrée, une cuisine A/E, un salon, une chambre, une SDB avec wc, une buanderie et une véranda. A l'étage, 2 chambres avec grenier. Jardin de 1625 m<sup>2</sup> avec deux abris de jardin. DPE: F. Classe climat: F. Prix: 194 200 € hono de négo inclus (185 000 € Net vendeur + 9 200 € Honoraires de négociation soit 4,97 % T.T.C. du prix net vendeur). SELARL BROUDEUR - GAUTREAU - HAOND, 29410 Pleyber-Christ, 02.98.78.42.14, broudeur@notaires.fr www.broudeur.notaires.fr 1395342

### VENTE RÉGION MORLAIX Maisons



2095 - **CARANTEC** - Maison des années 30 avec fort potentiel, de 119 m<sup>2</sup> hab., comprenant : Au rdc : pièce de vie, salle à manger lumineuse, cuisine, chambre et SDE avec wc. A l'étage, 4 chambres et SDB. Jardin clos 397 m<sup>2</sup> exposé SUD avec dépendance. DPE : G. Classe climat : C. Prix : 231 880 € hono de négo inclus (220 000 € Net vendeur + 11 880 € Honoraires de négociation soit 5,4 % T.T.C. du prix net vendeur). SELARL BROUDEUR - GAUTREAU - HAOND, 29410 Pleyber-Christ, 02.98.78.42.14, broudeur@notaires.fr www.broudeur.notaires.fr 1395230



2410 - **LANDIVISIAU** - Maison contemporaine comprenant entrée, cuisine A/E ouverte sur la pièce de vie, chambre et wc. A l'étage, deux chambres, SDB avec wc et lingerie. Garage attenant. Parcelle de 505 m<sup>2</sup>. Panneaux photovoltaïques. DPE: D classe climat: C. Prix : 178 120 € hono de négo inclus (169 000 € Net vendeur + 9 120 € Honoraires de négociation soit 5,4 % T.T.C. du prix net vendeur). SELARL BROUDEUR - GAUTREAU - HAOND, 29410 Pleyber-Christ, 02.98.78.42.14, broudeur@notaires.fr www.broudeur.notaires.fr 1376644



2094 - **PLEYBER CHRIST A VISITER** - Maison élevée sur sous-sol comprenant au RDC, entrée, cuisine A et E, pièce de vie, chambre, SDE récente et wc. A l'étage, 2 chambres. Garage. Jardin clos de 1340 m<sup>2</sup>. DPE : G. Classe climat : F. Prix : 168 640 € hono de négo inclus (160 000 € Net vendeur + 8 640 € Honoraires de négociation soit 5,4 % T.T.C. du prix net vendeur). SELARL BROUDEUR - GAUTREAU - HAOND, 29410 Pleyber-Christ, 02.98.78.42.14, broudeur@notaires.fr www.broudeur.notaires.fr 1395232

## Transactions diverses

### ANIMAUX

#### Qui peut vendre un chien ou un chat ?

Les éleveurs et les établissements de vente (animaleries...) sont les seules personnes autorisées à vendre des chats et des chiens.

Est considéré comme un éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

#### Les obligations des éleveurs et des établissements de vente :

- L'âge des animaux
- L'inscription ou non à un livre généalogique
- Leur numéro d'identification ou celui de leur mère
- Le nombre de chiots ou de chatons de la portée
- Le numéro d'immatriculation de l'éleveur (SIREN)

Pour les éleveurs commercialisant uniquement des animaux inscrits à un livre généalogique qui ne produisent pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal, il existe des dispositions particulières.

Pour plus de renseignements, consulter le site de la Société centrale canine : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr) ou le livre officiel des origines félines : [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)  
Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir se conformer à ces dispositions.

### BONNES AFFAIRES

#### Musique



**Achète** pour le besoin de l'atelier, violon, violoncelle, saxo à partir de 1000 €, même à restaurer, donnez leur une deuxième vie. 06 43 41 54 03 1385823

## Véhicules

### ACHAT AUTOMOBILE

**Achète cash** au meilleur prix tous types de véhicules, camping-car, utilitaires, caravanes, 4x4, voitures sans permis camion benne ou magasin, mini-pelle, cabriolet, années 2 000. avec ou sans CT, même fort kilométrages. 06 59 50 45 26 1376644

## Annonces officielles

Sur [bretagne-marchespublics.com](http://bretagne-marchespublics.com), retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur [regions-annonceslegales.com](http://regions-annonceslegales.com)  
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : [annonceslegales@viamedia-publicite.com](mailto:annonceslegales@viamedia-publicite.com). Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 (NOR : MICE2130071A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 (article 2) est fixé à 0,183 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

### LEGALES ET JUDICIAIRES

#### Avis - Attributions de marchés



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
Direction de l'immobilier et de la logistique

### AVIS D'ATTRIBUTION

#### Favoriser les mobilités douces

#### Déploiement d'abris vélos sur 7 lycées bretons

#### Opération multisite n° 21YA9K

#### Marchés de travaux

**1. Maître d'ouvrage :** Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7. Mandataire : Sembreizh, 37, rue Jean-Marie-Le Bris, 29200 Brest, tél. 02 98 43 15 14.  
**2. Mode de passation choisi :** procédure adaptée avec possibilité de négociation (articles L.2123-1 et R.2123-1<sup>1</sup> du Code de la commande publique).

#### 3. Objet des marchés :

- Lieux d'exécution : lycée Paul-Séruzier, à Carhaix ; lycée Jean-Moulin, à Châteaulin ; lycée maritime du Guilvinec, à Treffiat ; lycée Roz Glas, à Quimperlé ; lycée Rabelais, à Saint-Brieuc ; lycée Chateaubriand, à Rennes ; lycée Pierre-Mendès-France, à Rennes.

- Nature des travaux : déploiement d'abris vélos sur 7 lycées bretons.

**4. Attribution** (lire dans l'ordre lot, désignation, titulaire, marché base € HT + PSE, date de notification) :

Lot 1, Finistère : Marc SA, 29228 Brest cedex 2, 161 450,84 €, 4/8/2022.

Lot 2, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc : Marc SA, 29228 Brest cedex 2, 39 026,60 €, 4/8/2022.

Lot 3, Ille-et-Vilaine, Rennes : Marc SA, 29228 Brest cedex 2, 114 756,58 €, 4/8/2022.

Les pièces du marché sont consultables sur demande écrite en vue d'un rendez-vous à l'adresse suivante : Sembreizh, 37, rue Jean-Marie-Le Bris, 29200 Brest.

Cette consultation sera organisée dans le respect des secrets protégés par la loi.

**5. Date d'envoi à la publication :** le 11/8/2022.

### Enquêtes publiques

COMMUNE DE TREFFIAGAT

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Mise en concordance du cahier des charges du lotissement Keristin avec le plan local d'urbanisme de la commune de Treffiat

Par arrêté n° 46/2022 en date du 9 août 2022, le maire de la commune de Treffiat a prescrit l'ouverture de l'enquête publique pour la mise en concordance du cahier des charges du lotissement Keristin avec le plan local d'urbanisme de la commune de Treffiat.

La commune de Treffiat a la volonté de densifier son bourg en habitat. Dans ce cadre, elle souhaite créer un lotissement à l'emplacement de son ancien terrain de sport, cadastré AE215, comme le permet le règlement graphique et écrit au regard de son zonage (Uhc pour 80 % de la parcelle).

Le terrain d'assiette du projet fait lui-même partie d'un ancien lotissement, dénommé Keristin et autorisé par arrêté préfectoral le 8 octobre 1963. Son cahier des charges, qui n'a fait l'objet d'aucune évolution depuis 1963, stipule notamment :

- Chapitre troisième, article 3 - Redivision - Morcellement :

"[...] il est interdit de rediviser ou de morceler les terrains faisant l'objet du présent lotissement, tels qu'ils sont délimités au projet".

En l'espèce, certains articles de ce cahier des charges entrent en contradiction avec le PLU de la commune de Treffiat, et plus généralement avec les obligations des communes en matière de densification.

En conséquence, et en application de l'article L.442-11 du Code de l'urbanisme, il est envisagé de procéder à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement Keristin de 1963 avec le PLU de Treffiat (règlement graphique, le règlement écrit et objectifs du PADD).

Il sera procédé à cette enquête publique pour une durée de 17 jours consécutifs à compter du jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8 h 30 et jusqu'au samedi 17 septembre à 12 h. M. Jean-Luc Boulvert a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes (décision n° E22000105/35 du 5 août 2022).

Les pièces du dossier seront consultables par le public pendant toute la durée de l'enquête publique :

- à la mairie de Treffiat, 1, rue de Trouidy, 29730 Treffiat, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

- sur le site Internet de la commune de Treffiat (pièces du dossier) : [www.treffiatgatzbzh](http://www.treffiatgatzbzh)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance à la mairie de Treffiat (mairie, 1, rue de Trouidy, 29730 Treffiat), ou par courriel à l'adresse suivante : [enquete-publique@treffiatgatzbzh](mailto:enquete-publique@treffiatgatzbzh)

Le commissaire enquêteur désigné se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie de Treffiat : le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022, de 8 h 30 à 12 h ; le samedi 17 septembre 2022, de 8 h 30 à 12 h.

Mme le Maire est responsable du projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement Keristin avec le plan local d'urbanisme, et tout renseignement complémentaire peut être demandé auprès des services administratifs de la mairie de Treffiat.

À l'expiration du délai de l'enquête prévu, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera à la mairie de Treffiat, le dossier d'enquête, les registres ainsi qu'un rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Treffiat aux heures habituelles d'ouverture au public ainsi que sur son site Internet [www.treffiatgatzbzh](http://www.treffiatgatzbzh)

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département du Finistère ainsi qu'à M. le Président du tribunal administratif de Rennes.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement Keristin avec le plan local d'urbanisme de Treffiat, sera soumis au conseil municipal de Treffiat pour approbation.

Un arrêté du maire rendra effectif ladite mise en concordance.

Un avis au public sera publié en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux diffusés dans le Finistère.

L'avis au public sera également affiché quinze jours avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci :

- aux portes de la mairie,
- aux entrées de la commune,
- aux emplacements habituels des panneaux d'affichage électoral,
- aux 3 entrées du lotissement de Keristin (rue du Stade, avenue de Keristin, rue D'-Fleming),
- sur le site Internet de la commune de Treffiat ([www.treffiatgatzbzh](http://www.treffiatgatzbzh)).

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNES DE PLOUGONVELIN ET DU CONQUET

## RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

### Inscription et classement de la pointe Saint-Mathieu et de ses abords

Par arrêté préfectoral du 13 juillet 2022, une enquête publique unique d'une durée de 32 jours est prescrite, du mardi 16 août 2022, à 9 h, au vendredi 16 septembre 2022, à 17 h sur les demandes d'inscription, d'une part, et de classement, d'autre part, de la pointe Saint-Mathieu et de ses abords présentés par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bretagne, au nom de l'État, sur le territoire des communes de Plougouvelin et du Conquet. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont pour l'inscription : un arrêté du Ministre chargé des sites. Pour le classement : un arrêté du Ministre chargé des sites ou, un décret en Conseil d'État en l'absence d'accord de l'ensemble des propriétaires concernés.

Le commissaire enquêteur est M. Bruno Bouguen, ingénieur en construction navale en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête. Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique comprenant les pièces de procédure relatives à cette enquête publique unique est consultable en version papier, à la mairie de Plougouvelin, située place des Martyrs, commune siège de l'enquête et en mairie du Conquet située rue Lieutenant-Jourden, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ; en version numérique, soit sur un poste informatique à la préfecture du Finistère, DCPAT, bureau des installations classées et des enquêtes publiques, 42, boulevard Duplex, à Quimper, accessible aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit sur le site internet des services de l'État dans le Finistère à l'adresse suivante : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> ; sur le site du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <http://sitesaintmathieu.enquetepublique.net>

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions de la manière suivante : sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, mis à disposition en mairie de Plougouvelin, commune siège de l'enquête et en mairie du Conquet ; sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <http://sitesaintmathieu.enquetepublique.net> ; par observations écrites ou orales reçues par le commissaire enquêteur ; par courrier électronique transmis à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : [sitesaintmathieu@enquetepublique.net](mailto:sitesaintmathieu@enquetepublique.net) ; par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Plougouvelin, place des Martyrs, 29217 Plougouvelin, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les dossiers de demandes d'inscription et de classement soumis à enquête publique unique ont été réalisés par la DREAL Bretagne auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. DREAL, service du patrimoine naturel, L'Armorique, 10, rue Maurice-Fabre, CS96515, 35065 Rennes cedex, Mme Camille Le Mao, chargée de mission paysages et PNR, tél. 02 99 33 43 21, [sc-sistmathieu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sc-sistmathieu@developpement-durable.gouv.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairies de Plougouvelin et du Conquet les jours et heures ci-après : mairie de Plougouvelin, le mardi 16 août 2022, de 9 h à 11 h 45 ; le samedi 3 septembre 2022, de 9 h à 11 h 45 ; vendredi 16 septembre 2022, de 14 h à 17 h ; mairie du Conquet, le mercredi 24 août 2022, de 8 h 30 à 12 h ; le vendredi 9 septembre 2022, de 14 h à 17 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de Plougouvelin et du Conquet ainsi qu'à la préfecture du Finistère et sur le site internet des services de l'État dans le Finistère <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

### Vie des sociétés - Jugements tribunaux

#### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BREST

Dans l'instance ouverte à l'égard de **M. CHRISTOPHE COURSIN**, Écurie Marc'h Mor, Prat Ledan, 29880 Plouguerneau, un état de collocation, concernant la vente de parcelles, a été déposé le 4 juillet 2022, au greffe du tribunal judiciaire de Brest, par le mandataire. La parution de l'état du passif initial au BODACC est datée du 27 octobre 2015. Les contestations sont formées dans un délai de trente jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation. Elles sont faites par déclaration au greffe du juge d'exécution du tribunal judiciaire devant lequel s'est déroulée la procédure de liquidation judiciaire ou dans le ressort duquel la procédure s'est déroulée.

Le greffier

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

Décision : ouverture procédure de sauvegarde prononcée le 1/7/2022 par le tribunal de commerce du Havre à l'égard de la **SAS INTERIOR'S**, 144, boulevard Jules-Durand, 76600 Le Havre, RCS Le Havre 311 058 838.

Mandataire judiciaire : SELARL Catherine Vincent, 20, rue Casimir-Périer, 76600 Le Havre.

Administrateur : SELARL FBH, prise en la personne de M<sup>e</sup> Cécile Dür, 35, rue du 129<sup>e</sup> -RI, 76600 Le Havre, avec mission d'assistance.

Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publicité au BODACC.

### Publicités réglementées Cessions Immo à La Une

#### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mercredi 21 septembre 2022, à 11 h

au tribunal judiciaire de Quimper (29), 48 A, quai de l'Odé

UN APPARTEMENT au GUILVINEC (29730)

21, allée de Kergoz

31,05 m<sup>2</sup> (hors terrasse). Bâtiment A, au rez-de-chaussée droit, comprenant : salon-séjour en entrant avec coin-cuisine, chambre avec penderie, salle d'eau avec wc, terrasse. Cave et emplacement de stationnement. Loué.

**MISE À PRIX : 30 000 €**

(Caution bancaire ou chèque de banque : 3 000 €)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Quimper où il a été déposé sous la référence greffe 22/00012, à M<sup>e</sup> Emmanuelle Balk-Nicolas, membre de la SELARL Balk-Nicolas, avocat au barreau de Quimper, demeurant 3, rue Vis, 29000 Quimper, tél. 02 98 55 00 55, à M<sup>e</sup> Rémi Mongin, avocat à Paris (75004), 80, rue Saint-Louis-en-l'Île, tél. 01 43 29 79 25.

Visite sur place le lundi 5 septembre 2022, à 11 h.